



Communiqué de presse

## **Paprec lève un nouveau green bond de 450 millions d'euros**

*Paprec se félicite du succès de son nouveau Green bond d'un montant de 450 millions d'euros. Cette levée de fonds, dans un contexte de forte croissance de son activité tant organique qu'externe, permettra au Groupe de poursuivre ses ambitions, qui vont l'amener à dépasser 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021.*

Paris, le 24 juin 2021,

En 2015, Paprec était la première entreprise française de taille intermédiaire (ETI) à faire appel aux marchés afin de lever une obligation verte (les « green bonds »). Ce 23 juin, le groupe a de nouveau mis en place des obligations vertes pour soutenir sa forte croissance tant organique qu'externe et a levé 450 millions d'euros.

Avec les acquisitions en cours et d'autres potentielles opérations de croissance organique et externe à venir, le groupe créé en 1994 va atteindre deux milliards d'euros de chiffre d'affaires pour 14 000 salariés dès cette année. Dès le feu vert des autorités de la concurrence et de la commission des transferts et des privatisations, le groupe pourra en effet finaliser les acquisitions de CNIM Opérations & Maintenance et TIRU et se renforcer fortement dans la valorisation énergétique.

### **Une opération sursouscrite quatre fois**

L'opération financière de ce jour a rencontré un franc succès, le marché financier ayant proposé près de 2 milliards d'euros. « *Cet engouement montre la pertinence du modèle économique du groupe et la confiance des investisseurs sur notre capacité à continuer de croître dans les années à venir* », souligne Charles-Antoine Blanc, le directeur financier du groupe. Le succès de cette opération confirme par ailleurs pleinement la vocation de cette dette obligataire verte, basée sur le soutien à des entreprises dont l'activité contribue à la transition écologique et la préservation de l'environnement. Le cœur de l'activité du groupe, le recyclage, la valorisation énergétique ou organique des déchets, répond en effet pleinement aux besoins de l'économie circulaire et à la loi de transition énergétique.

« *Je remercie nos partenaires financiers, anciens et nouveaux, et plus particulièrement les souscripteurs des green bonds de leur confiance sans faille* », déclare Jean-Luc Petithuguenin, Président fondateur du groupe Paprec. « *Leur soutien nous a permis de poursuivre une croissance très importante depuis les origines de l'entreprise. Une croissance qui nous permet de maîtriser l'ensemble des métiers de la valorisation des déchets, avec un très haut niveau de service et de technologie.* » Le fondateur de Paprec group tient à saluer en particulier la BPI et Arkea, « *qui sont des partenaires exceptionnels de fidélité, d'enthousiasme et de constance et qui ont permis le succès de l'aventure Paprec.* »

## **50 000 clients industriels et 1250 collectivités**

*« Notre entreprise se trouve à la pointe des technologies du recyclage. Ses capacités d'innovation, de réactivité sont exceptionnelles. Nous avons créé l'entreprise de traitement des déchets la plus conforme à la loi de transition énergétique et aux besoins de l'économie circulaire. C'est parce que le marché en a pris conscience que cette émission de Green Bonds a eu un tel succès. », se réjouit Jean-Luc Petithuguenin.*

Jean-Luc Petithuguenin remercie ses équipes financières pour cette levée de fonds unique en France, la quatrième pour le groupe. Plus globalement, le Président fondateur de Paprec félicite l'ensemble de ses équipes *« dont l'engagement formidable est pour moi une fierté. Leur investissement dans l'entreprise est une condition déterminante de notre réussite, comme la confiance que nous font les 50 000 clients industriels et 1250 collectivités qui nous accompagnent et nous confient la mission de redonner une deuxième vie à leurs déchets. Le taux impressionnant de renouvellement des contrats démontre leur satisfaction. »*

### **A propos de Paprec Group :**

*Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme n°3 Français de la valorisation énergétique et du traitement des déchets (méthanisation, compostage, gestion des installations de stockage de déchets non dangereux).*

*Il est passé en 25 ans de 45 à 12500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 280 sites en France et en Suisse. Son chiffre d'affaires 2021 va atteindre les 2 milliards d'euros.*

*Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs été choisi deux fois pour le prix de l'Entrepreneur de l'année, par Ernst and Young et par BFM Business. La rédaction de l'Usine Nouvelle l'a élu Industriel de l'année en 2020.*

**Contact Presse :** Agathe Remoué au 06 27 47 60 69 [agathe.remoue@paprec.com](mailto:agathe.remoue@paprec.com)